



VIVRE LA PAROLE DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Participer à la responsabilité catéchétique de l'Église

Ce texte est à mettre en lien étroit avec le document produit par la Commission Nationale d'Animation Pastorale. Par rapport à cette première commission qui porte son attention sur le fait que la Bonne Nouvelle de l'Évangile ne peut se cantonner à un lieu, à un temps, à quelques spécialistes, le rôle de la Commission de Catéchèse est évidemment de travailler l'explicite de l'annonce de la Parole de Dieu. En ce sens les deux textes sont à prendre dans leur complémentarité.

Par ailleurs, il importe de souligner que le rôle des commissions n'est pas de faire des sommes ou des synthèses sur un sujet, mais d'attirer l'attention sur tel ou tel aspect qu'il lui paraît important de souligner à un moment donné. Ce texte se situe au carrefour de deux démarches : celle des Assises de l'Enseignement catholique, centrée sur la personne et la parole, celle initiée par les Évêques de France pour un renouveau catéchétique "Aller au cœur de la foi".

Enfin, compte tenu de la diversité des sens que l'on donne au terme catéchèse, nous précisons que c'est le processus catéchétique qui est regardé ici plus que les activités multiples qu'il peut entraîner.

Face aux défis de la société et au regard du cheminement personnel des jeunes – et des moins jeunes – vis-à-vis de la foi catholique, la problématique qui se pose est de savoir ce qu'il est important de proposer dans cette "transmission" : un partage de vie chrétienne et/ou la présentation des contenus de la foi. Si l'on opte raisonnablement pour maintenir une tension entre ces deux pôles, le rôle de la parole peut se décliner de multiples façons.

► 1. L'établissement catholique, un espace original de rencontre entre les personnes et la Parole de Dieu

L'originalité de l'École catholique est d'être une communauté éducative qui accepte, au nom de son caractère propre, des enfants, des jeunes et des adultes venus de tous horizons religieux et culturels, porteurs d'une grande variété d'expériences et d'attentes. Elle est de ce fait un espace où l'Église peut rencontrer cette diversité humaine, témoigner, annoncer sa foi.

L'École catholique a, comme tout établissement scolaire, une mission d'éducation. C'est pourquoi à l'âge où des enfants et des jeunes structurent leurs convictions et leur personnalité, *l'École catholique est un lieu où une "première annonce" de l'Évangile peut être explicitement adressée à tous, dans le respect des convictions de chacun, et sans préjuger de la réponse.*

Cette *première annonce* peut se comparer aux discours de Pierre dans les Actes des Apôtres. Elle doit permettre un dialogue régulier et organisé. Ce que l'on nomme communément *catéchèse* intègre davantage l'expérience d'une vie ecclésiale et sacramentelle, et le développement de l'essentiel de la foi.

► 2. L'établissement catholique, un espace pour voir, entendre, vivre la Bonne Nouvelle de l'Évangile

Inscrite dans le dynamisme missionnaire de l'ensemble de l'Église, l'École catholique veut assumer, avec sa particularité propre, la mission d'annoncer et de permettre la rencontre de Jésus-Christ. Pour permettre cette rencontre, il y a plusieurs entrées complémentaires entre elles :

- OSER le chemin du témoignage silencieux
 - des personnes
 - des groupes
 - de la communauté éducative.
- OSER le chemin de l'ouverture
 - de l'ouverture à l'autre
 - de l'ouverture à l'universel.
- OSER le chemin de la première annonce
 - oser dire Jésus
 - rendre présent Jésus Christ par son nom et par sa parole
 - organiser cette première annonce comme constitutive de l'établissement d'enseignement
 - le faire de manière raisonnée
 - accompagner une joie, une peine
 - proposer des témoignages d'existence chrétienne
 - contribuer à acquérir une culture.
- PROPOSER des chemins catéchétiques en établissement ou en paroisse
 - qui mettent la personne en relation avec la Révélation de Dieu,
 - qui rendent possible le choix d'une existence qui est réponse personnelle à la Parole révélée, reçue et transmise.

Ces quatre entrées peuvent être considérées comme des *étapes*, à condition d'admettre une réelle souplesse dans leur chronologie.

L'ensemble s'appuie donc "naturellement" sur le témoignage chrétien d'une communauté ouverte, dans une école où l'Évangile guide la vie de l'établissement et ses choix, notamment par une priorité de l'être sur l'avoir et par l'attention toute particulière aux plus fragiles.

La mission ecclésiale demande aussi d'aller jusqu'à une annonce explicite de la foi. Au-delà des expressions spontanées et personnelles, cette possibilité spécifique de l'école catholique doit être réfléchie dans ses modalités concrètes en fonction de chaque établissement et de sa tutelle, et des orientations diocésaines. Il s'agit ici d'une proposition explicite, pensée et articulée.

► 3. La proposition explicite de la foi dans l'établissement est également un sujet de parole

Parce que l'établissement catholique d'enseignement français est, depuis la loi Debré, un "miracle permanent" tenant un équilibre dynamique entre une participation active au service public d'éducation et une mission ecclésiale, la dimension explicite de la foi dans l'établissement doit être l'objet d'une parole libre, réfléchie au sein de la communauté éducative.

Cela ne veut pas dire abandonner la raison d'être de l'Enseignement catholique, cela ne veut pas dire non plus faire semblant que tous adhèrent à cette dimension de foi. Mais cela peut faire l'objet d'un authentique débat, pour tenter de répondre ensemble à la question "comment peut-on être missionnaire et respectueux de la liberté de chacun ?".

La prise de conscience de l'évolution de la proposition de la foi invite à relire et relier les processus et les activités. Pour les chrétiens de l'établissement, la parole échangée autour de la Parole reçue peut être le chemin d'une relecture chrétienne de la vie de l'établissement comme de la vie de chacun pour éprouver au cœur de nos vies la cohérence entre le dire et le faire.

► 4. La catéchèse, pédagogie de la Parole

L'École catholique est un véritable lieu d'évangélisation à travers tout ce qui est vécu dans l'action éducative.

En ce sens *première annonce* et *catéchèse* s'articulent sur tout un vécu : ils ne peuvent trouver tout leur sens que si l'établissement a déployé les moyens de vivre le *projet éducatif éclairé par l'Évangile* dans tous les secteurs de la vie de l'établissement et si la responsabilité de chaque personne est engagée pour mettre en œuvre et faire évoluer ce projet.

La catéchèse doit donc s'articuler dans un dialogue constant avec les autres composantes du projet de l'établissement.

Par ailleurs, il semble souhaitable que l'attente de chacun puisse être entendue. Proposer la *première annonce* ne suffit pas, même si cela apparaît de plus en plus prioritaire. Il convient également de proposer une *catéchèse d'initiation* et une *formation chrétienne*.

Ces propositions offrent une réponse aux défis des diverses situations rencontrées aujourd'hui; la prise en compte des différences d'âge, d'expérience et de maturité est un des enjeux actuels. C'est dire la nécessité d'un accompagnement des personnes.

► 5. L'établissement scolaire, communauté éducative au cœur de l'Eglise locale : une parole communautaire

Pour une *première annonce*, une *catéchèse d'initiation* et une *formation chrétienne*, le travail habituel avec les paroisses se révèle indispensable. Il peut être bon pour telle ou telle activité que l'établissement oriente vers des ressources externes parce qu'il n'est pas toujours en capacité de tout organiser en son sein, mais surtout parce que cette concertation construit et rend visible la communion ecclésiale.

Dans la mise en œuvre, tant dans l'enseignement primaire que secondaire, les pratiques sont variées : ici ces activités ont lieu en paroisse; ailleurs la paroisse laisse celles-ci aux établissements catholiques et prend en charge les élèves de l'enseignement public; ailleurs encore la catéchèse se vit dans l'établissement et les célébrations à la paroisse; là l'ensemble des enfants de la paroisse va dans l'établissement catholique pour la catéchèse... sans oublier le rôle des aumôneries de l'enseignement public au niveau collège et lycée.

À travers ces pratiques, il apparaît important que, quelle que soit la modalité, l'établissement catholique se sente, dans tous les cas, responsable de la proposition de la foi, même si d'autres acteurs dans d'autres lieux interviennent à certains moments. Il convient alors de souligner ces liens ecclésiaux pour rendre lisible l'unité de la mission. On est ici à l'opposé de la décharge pure et simple.

► 6. Culture et foi : la parole au quotidien, au service du sens

Si l'établissement catholique ne se repère pas à l'existence d'une "heure de catéchèse", et si, *a contrario*, il ne peut se décharger de sa participation à la responsabilité catéchétique, sa raison d'être – comme établissement scolaire – c'est l'acquisition d'une culture.

C'est d'abord ici que l'école a un rôle capital à jouer en posant au cœur du savoir les questions de sens : sens de l'homme, sens de la vie, sens de la vie en société. La proposition de la foi ne peut être faite valablement que si l'établissement, en fidélité à sa mission d'enseignement, déploie une qualité des contenus et de la relation, une formation au discernement et au débat, un questionnement sur le sens que l'on donne aux choses et aux événements.

*

La catéchèse est Parole : Parole reçue qui précède et qui est proposée comme une référence, Parole de Dieu, transmise par l'Eglise qui suscite la parole humaine pour inviter à une relation avec Dieu au cœur de la Foi. La catéchèse est de l'ordre de la responsabilité de toute l'Eglise.

La communauté éducative est invitée à réunir les conditions pour que chacun puisse formuler les interrogations concernant le sens de sa vie et trouver des éléments de réponse. Cela passe par le témoignage chrétien de la communauté éducative, par des éléments de connaissance du contenu de la foi, par la proposition d'une vie liturgique et sacramentelle, par la possibilité d'un engagement de service, par l'existence de lieux de dialogue et de débats, par la qualité des célébrations communes... Ainsi la Parole se répand : parole des hommes, parole des chrétiens, parole de l'Eglise, Parole de Dieu.

La Commission nationale de catéchèse souhaite que l'Enseignement catholique participe à la réflexion actuelle de l'Eglise de France et se saisisse pour lui-même de la question : *Comment les établissements catholiques d'enseignement, avec leur mission propre, peuvent-ils s'inscrire dans la responsabilité catéchétique de toute l'Eglise ?*